

COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE DU 16/01/2010

Ouverture de la séance à 14h45
Secrétaire de séance : Elodie Cottereau

PRESENTS

Boutonnet Dominique, Cottereau Elodie, Ducros Olivier, D. Jean-Paul, Engelmann Valérie, Etchecopar Sophie Harduin Annabelle, Gimenez Isabelle, Masfrand Emilie, Ordonneau Florise, Percie du Sert Cécile, Ragné Caroline, Sanchis Francine, Spagnoli Ninon

EXCUSES

Denard Henri, Desquene Isabelle, Redonnet Jean-Louis

1/Bilan de l'année et projets à venir

Les actions de l'année : cf. Bulletin d'information

Concernant le projet de création d'une zone de montagne, deux possibilités se présentent :

Nous pouvons nous engager vers une piste judiciaire avec le tribunal administratif. Mais, pour tous, il apparaît que sans les moyens financiers pour payer un avocat, nous n'avons quasiment aucune chance de gagner au tribunal. D'autant plus qu'il serait très difficile d'être soutenus par les élus locaux. Lors de l'épisode judiciaire du CPE aucun ne s'était engagé dans l'action judiciaire avec SOS.

Nous pouvons nous inspirer de l'action du Pays de Sidobre Monts de Lacaune (Tarn). Il a été mis en place un volet carte scolaire de la charte sur l'organisation de l'offre de services publics et au public en milieu rural de moyenne montagne. Il apparaît, unanimement que cette piste est plus intéressante car plus constructive et plus fédératrice. Le pays Sidobre et Monts de Lacaune s'est appuyé sur la charte des services publics et au public en milieu rural, mais aussi sur le pôle d'excellence rurale. Il est décidé de se documenter plus et de voir précisément quels projets nous pourrions mener avec les élus locaux.

L'idée d'un questionnaire est abandonnée : trop de travail avec le risque d'une répercussion trop faible.

Pour continuer de « communiquer » avec l'inspection académique qui ne répond jamais à nos invectives deux projets précis sont à élaborer :

-Que chaque adhérent envoie un courrier type ou personnalisé à M. l'Inspecteur d'Académie.

Pour continuer de se faire connaître auprès de la population locale, un autre spectacle sera organisé. Une information sur l'association sera transmise dans toutes les écoles. Toutefois l'association est déjà reconnue. Elle est en état de veille. Au moindre signal de danger elle sera prête à agir.

2/ :Bilan financier et budget 2010

Cf doc joint

Adopté à l'unanimité

3/Election de la co-présidence

Sont élus à l'unanimité :

Florise Ordonneau

Caroline Ragné

Olivier Ducros

Valérie Engelmann

Annabelle Harduin

Elodie Cottureau

Isabelle Dequesne

Séance levée à 16h30